



Fédération Autonome de la Fonction Publique

La FA-FP reçue en bilatérale par le secrétaire d'État rattaché au ministre de l'Action et des Comptes publics (MACP)

Entouré du conseiller Fonction publique du MACP et de sa directrice adjointe de cabinet, le secrétaire d'État a reçu le 11 juillet dernier la délégation de la FA-FP composée de Caroline Charruyer, Pascal Kessler, Pascal Carretey, Amar Ammour et Bruno Collignon.

L'objectif de cette rencontre portait sur les deux premiers chantiers du projet « Refonder le contrat social avec les agents publics », rebaptisé par la FA-FP « Refonder le contrat social **contre** les agents publics ».

Pour mémoire ces deux chantiers concernent la réorganisation des instances de dialogue social et le recours généralisé au contrat.

Le secrétaire d'État nous a ainsi confirmé que la fusion des instances actuelles (CT-CHSCT et CAP) ainsi que l'extension du recours au contrat restaient au cœur des priorités du gouvernement.

Cette position nous sera confirmée dès le 18 juillet après-midi, lors d'une réunion de fin de cycle de concertation (rebaptisé par la FA-FP cycle **d'information** !) à laquelle seront conviés les employeurs publics et les organisations syndicales représentatives.

Refusant de renoncer à l'idée de défendre la Fonction publique et son statut pour le maintien d'un service de public de qualité, la délégation de la FA-FP a rappelé son incompréhension face aux incohérences des propositions défendues par le gouvernement.

Ainsi, la FA-FP, après avoir rappelé son engagement constant en matière de dialogue social comme elle l'a prouvé lors du précédent quinquennat, a réaffirmé sa volonté de voir s'ouvrir un véritable dialogue respectueux et constructif.

Sur les questions relatives aux instances ou aux contractuel-le-s, la FA-FP est prête à s'impliquer dans une réelle démarche de négociation visant à améliorer les conditions de fonctionnement des CAP, à renforcer les prérogatives des CHSCT en matière de qualité de vie au travail ou à permettre une intégration accélérée des contractuel.le.s dans le droit commun de la Fonction publique.

Ce sont là les bases sur lesquelles le gouvernement peut compter sur notre **engagement**, mais la FA-FP ne soutiendra jamais et n'accompagnera pas des mesures dont le seul objectif vise à vider le statut de tout son sens, à fragiliser la situation des agentes et des agents public.que.s et à remettre en cause la place du service public au sein de notre société.

En conclusion, nous avons interpellé le secrétaire d'État sur les conséquences de la politique menée actuellement par le gouvernement en matière de dialogue social qui relègue le rôle des représentantes et les représentants des personnels au rang de simple chambre d'enregistrement !

**Autonome, progressiste, solidaire,
à la FA un autre syndicalisme est possible !**

COMMUNIQUÉ



FA-FP

96 rue Blanche

75009 PARIS

Tel : 01 42 80 22 22

E-mail : contact@fa-fp.org

Site internet : <http://www.fa-fp.org>